

Téléphone, alcool, vitesse : les dangers quotidiens sur les routes de Mouscron

INTERVIEW AVEC SIMON LEMAHIEU, INSPECTEUR DE POLICE À LA ZONE DE POLICE DE MOUSCRON

À

l'occasion de ce reportage sur la sécurité routière à Mouscron, j'ai rencontré Simon Lemahieu, 25 ans, inspecteur de police depuis 4 ans.

Il patrouille quotidiennement sur les routes de la ville, intervient lors d'accidents et constate directement les infractions et comportements à risque des conducteurs.

Cette interview a pour objectif de mieux comprendre pourquoi l'alcool, la vitesse et l'utilisation du téléphone restent des dangers persistants sur nos routes, et comment la police tente de sensibiliser et protéger les automobilistes.



SIMON LEMAHIEU, INSPECTEUR DE POLICE À LA ZONE DE POLICE DE MOUSCRON

PHOTO PRISE DEVANT LE COMMISSARIAT AVEC SIMON LEMAHIEU - © LILY CATTEAU

QUELLES SONT LES INFRACTIONS ROUTIÈRES QUE VOUS CONSTATEZ LE PLUS SOUVENT LORS DE VOS INTERVENTIONS À MOUSCRON ?

Les infractions les plus fréquentes restent clairement l'utilisation du téléphone au volant et la conduite sous influence d'alcool.

Ces comportements sont malheureusement très répandus sur les routes.

Nous observons également souvent des infractions liées au non-port de la ceinture de sécurité.

Ces situations peuvent sembler insignifiantes pour certains automobilistes, mais elles représentent en réalité un danger réel sur la route.

LA VITESSE EXCESSIVE ET L'ALCOOL RESTENT-ILS DES CAUSES IMPORTANTES D'ACCIDENTS DANS LA RÉGION ?

En effet, ces deux facteurs restent des causes importantes d'accidents. Bien que la vitesse ne soit pas toujours la cause principale, elle est souvent un facteur contributif.

À Mouscron, le nombre de radars mobiles est limité, mais la ville est dotée d'un grand nombre de caméras de surveillance qui peuvent parfois révéler que la vitesse a joué un rôle dans un accident.

L'alcool est toujours très présent, surtout les week-ends. Quand il y a des accidents de la route, il est souvent révélé que les conducteurs impliqués avaient consommé de l'alcool.

Ce facteur revient constamment dans les interventions.

« Beaucoup de conducteurs pensent qu'un simple coup d'œil à leur téléphone ne changera rien, alors que cela peut suffire à provoquer un accident. »

OBSERVEZ-VOUS DES DIFFÉRENCES DE COMPORTEMENT ENTRE LES JEUNES CONDUCTEURS ET LES CONDUCTEURS PLUS EXPÉRIMENTÉS ?

Il est possible qu'on remarque des différences. Les jeunes conducteurs, après avoir obtenu leur permis, peuvent parfois être remplis d'une grande confiance en eux et avoir tendance à vouloir conduire vite ou à prendre des risques.

Cependant, les conducteurs plus expérimentés ne sont pas nécessairement plus prudents pour autant. Certains développent même de mauvaises habitudes avec le temps parce qu'ils n'ont jamais eu d'accident et se croient parfaitement maîtres de la situation.

En définitive, le comportement d'un individu est fortement influencé par sa propre perception du risque.

LE TÉLÉPHONE AU VOLANT EST-IL DEVENU UNE DISTRACTION BANALISÉE ?

Oui, clairement. Aujourd'hui, le téléphone fait partie du quotidien de tout le monde. Dès qu'une notification apparaît, beaucoup de conducteurs ont tendance à jeter un œil sur l'écran. Ils se laissent souvent croire que ce geste ne représente aucun danger, mais c'est souvent suffisant pour entraîner une distraction dangereuse.

Les automobilistes ont parfois l'impression qu'ils peuvent accomplir plusieurs tâches en même temps, mais la réalité est que cela réduit fortement l'attention portée à la route.

EST-IL DIFFICILE DE TROUVER UN ÉQUILIBRE ENTRE PRÉVENTION ET SANCTION ?

Effectivement, ce n'est pas toujours simple. Un policier qui fait uniquement de la prévention et qui n'inflige pas de sanction peut se voir contrôler une fois de plus la même personne quelques jours plus tard pour la même infraction.

Inversement, la police est parfois perçue comme cherchant uniquement à verbaliser. Trouver le bon équilibre entre sensibiliser les conducteurs et appliquer des sanctions reste donc un vrai défi.



COMBI DE POLICE STATIONNÉ - © LILY CATTEAU

LES SANCTIONS ACTUELLES SONT-ELLES RÉELLEMENT DISSUASIVES ?

Dans certaines situations, oui. Par exemple, une amende pour l'utilisation du téléphone au volant peut atteindre environ 184 euros, ce qui peut déjà faire réfléchir certains conducteurs. Pour des infractions plus graves, comme la conduite sous influence de l'alcool, les conséquences peuvent être plus lourdes, avec des amendes importantes ou un retrait de permis.

Les campagnes de sensibilisation peuvent également jouer un rôle. Certaines publicités montrent volontairement des images fortes pour marquer les esprits. Aujourd'hui, les réseaux sociaux diffusent aussi de nombreuses images d'accidents, parfois sans filtre, notamment sur certaines plateformes comme X (anciennement Twitter). Ces contenus peuvent choquer, mais ils rappellent aussi la gravité des accidents de la route et peuvent pousser certaines personnes à être plus prudentes au volant.



DEVANTURE DU COMMISSARIAT DE MOUSCRON – © LILY CATTEAU

**QUEL MESSAGE SOUHAITERIEZ-VOUS
TRANSMETTRE AUX CONDUCTEURS ?**

Le conseil principal serait de réduire la consommation d'alcool avant de prendre le volant et de rouler moins vite. Ces deux facteurs sont encore très présents dans les accidents de la route et pourraient être évités par plus de prudence.

L'alcool, la vitesse et l'usage du téléphone restent des dangers quotidiens sur les routes de Mouscron. Selon Simon Lemahieu, la prudence, la sensibilisation et le respect des règles sont essentiels pour réduire ces risques et améliorer la sécurité routière.